

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2017

Présents: M.WEISS Maurice - M.VILLEMAGNE Michel - Mme MOREL Brigitte - Mme VINDRIEUX Cécile - M.MARCAILLOU Patrick - Mme VAREILLE Nadège - M.GAUTHIER-LAFAYE Jean - Mme ARSAC Brigitte - M.GAUTHIER Christophe - M.CHANTRE Éric - Mme PONTON Carine - Mme BERTRAND Céline - Mme SINZ Marie Jeanne - M.JOUVE Henry - M.DESBOS Jérôme.

Absents : M.LESCAILLE Bernard (donne pouvoir à Mme SINZ Marie Jeanne) - Mme TEYSSIER Marie Pierre (donne pouvoir à M.JOUVE Henry) - Mme SOUBEYRAND Laura (donne pouvoir à Mme MOREL Brigitte) - M.BOUIX Laurent – M.CHANTRE Thierry – Mme CROZE Blandine - M.DUFAUD Caroline - M.GUILHOT Yoann

Secrétaire de séance : Mme BERTRAND Céline.

M.WEISS revient sur les disparitions dramatiques de plusieurs personnes depuis le mois d'août 2016.

Il exprime son soutien aux familles de ces personnes ainsi qu'aux membres du centre de secours de Saint-Agrève.

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 janvier 2017.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 janvier 2017 est adopté.

2) Présentation des décisions prises par le Maire – Rapport de M.VILLEMAGNE.

M.VILLEMAGNE présente la décision prise par le Maire dans le cadre de délégations que l'assemblée délibérante lui a consenties.

Marché de service pour la sélection d'un bureau d'étude pour la révision du PLU

Bureau d'étude retenu : BEMO URBA & INFRA

Montant de l'offre retenue options comprises : 34 390,00 euros HT

Date de la décision : 2 février 2017

3) Approbation d'un avenant concernant le marché de travaux du tènement immobilier – Rapport de M.VILLEMAGNE.

M.VILLEMAGNE informe les membres du Conseil Municipal que l'achèvement des travaux du tènement immobilier situé Place de Verdun nécessite la conclusion d'un avenant afin de prendre en compte des contraintes techniques.

Il précise que la Commission d'Appel d'Offres Ad'Hoc réunie le 1er février 2017 a émis un avis favorable à l'acceptation de cet avenant.

L'avenant proposé s'établit comme suit :

Avenant n°4 au lot 6 Électricité (EGBI Blache Volle)

Objet : Liaison boutons de commande centralisée des volets roulants

Montant du marché initial & avenants 1-2 et 3: 111 033,00 euros HT

Montant de l'avenant n°4 : 1 400,00 euros HT

Montant du nouveau marché : 112 433,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\* APPROUVE la conclusion de l'avenant tel que présenté

\*AUTORISE le Maire à signer l'avenant correspondant

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

4) Liste des MAPA 2016 – Rapport de M.VILLEMAGNE.

M.VILLEMAGNE informe le Conseil Municipal que l'article 133 du Code des Marchés Publics prévoit la publication annuelle de la liste des marchés et de leurs attributaires.

Marchés de Travaux	Objet	Lot	Nom attributaire	CP	Accepté le
De 20 000 à 89 999,99 € H.T.	Réalisation d'une plateforme au complexe sportif	Unique	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	26/09/2016
De 90 000,00 à 4 999 999,99 € H.T.	Aménagement d'un tènement immobilier Place de Verdun	Lot 7 Plomberie	SARL ARMAND ROBERT	07320	01/02/2016
	Avenant 1	Lot 2 charpente couverture	PIERRARD	43200	04/04/2016
	Avenant 1	Lot 5 Plâtrerie isolation faux plafonds et peinture	ENTREPRISE BATI ET DECO	43400	04/04/2016
	Avenant 1	Lot 9 Aménagements extérieurs VRD	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	04/04/2016
	Avenant 2	Lot 9 Aménagements extérieurs VRD	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	28/06/2016
	Avenant 2	Lot 5 Plâtrerie isolation faux plafonds et peinture	ENTREPRISE BATI ET DECO	43400	27/07/2016
	Avenant 1	Lot 6 Électricité	EGBI BLACHE VOLLE	07160	27/07/2016
	Avenant 2	Lot 6 Électricité	EGBI BLACHE VOLLE	07160	27/07/2016
	Avenant 3	Lot 9 Aménagements extérieurs VRD	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	25/10/2016
	Avenant 1	Lot 4 Menuiseries intérieures et extérieures	SARL MENUISERIES BARD	07570	01/12/2016
	Avenant 3	Lot 6 Électricité	EGBI BLACHE VOLLE	07160	01/12/2016
	Avenant 1	Lot 7 Plomberie	SARL ARMAND ROBERT	07320	01/12/2016
	Avenant 3	Lot 5 Plâtrerie isolation faux plafonds et peinture	ENTREPRISE BATI ET DECO	43400	12/12/2016
	Avenant 4	Lot 9 Aménagements extérieurs VRD	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	04/12/2016
	Aménagement de stationnement et accessibilité P.M.R	Lot 1 parking sous le Temple	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	26/10/2016
		Lot 2 mobilyco	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	26/10/2016
		Avenant 1	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	07160	18/11/2016
Plus de 5 000 000 € H.T					
Marchés de Fournitures	Objet	Lot	Nom attributaire	CP	Accepté le
De 20 000 à 89 999,99 € H.T.	Fourniture et pose de panneaux informatiques	Lot 1 fourniture et pose et maintenance	ID SYSTEME	07210	08/06/2016
		Lot 2 génie civil	ID SYSTEME	07210	08/06/2016
De 90 000,00 à 199 999,99 € H.T					
Plus de 200 000 € H.T					
Marchés de Services	Objet	Lot	Nom attributaire	CP	Accepté le
De 20 000 à 89 999,99 € H.T.	Assurance dommages aux biens	1	SMACL ASSURANCES	79031	08/11/2016
	Assurance des responsabilités	2	SMACL ASSURANCES	79031	08/11/2016
	Assurance des véhicules à moteur	3	GROUPAMA MEDITERRANE	34261	08/11/2016
	Assurance statutaire	4	GROUPAMA MEDITERRANE	34261	08/11/2016
	Location maintenance photocopieur	Unique	VBS RHONE ALPES	26000	25/11/2016
De 90 000,00 à 199 999,99 € H.T	Marché de service de déneigement	1	M.CHEYNEL Patrice	07320	26/12/2016
		2	M.CHEYNEL Patrice	07320	26/12/2016
		3	M.CHANTRE Eric	07320	26/12/2016
		4	M.CHANTRE Eric	07320	26/12/2016
		5	M.BRUYERE Jean Paul	07320	26/12/2016
		6	M.CHEYNEL Philippe	07320	26/12/2016
		7	M.CLARET	07320	26/12/2016
		8	GAEC Le Monteillet	07320	26/12/2016
		9	M.CHANTRE Eric	07320	26/12/2016
Plus de 200 000 € H.T	Emprunt auprès de la Caisse d'Épargne	Unique	CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	42012	06/04/2016
	Ligne de Trésorerie	Unique	LA BANQUE POSTALE	75275	26/12/2016

5) Dossier de demande de subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour les travaux de requalification des espaces publics du centre bourg et création d'une zone de partage – Rapport de M.WEISS.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention peut être déposé auprès de la Préfecture de l'Ardèche afin d'obtenir une aide financière au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) concernant l'aménagement du centre bourg.

Le Maire précise que le plan de financement de cette opération pourrait s'établir comme suit :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Nature des travaux	Montant des travaux	Financeurs	Montant des recettes
Relevé topographique	1 400,00 €	DETR	50 000,00 €
Opérations générales	9 000,00 €	DSIL	250 000,00 €
Travaux préparatoires	38 000,00 €	Département	115 000,00 €
Aménagements urbains	524 000,00 €	Région	300 000,00 €
Réseaux	352 000,00 €	Emprunt	200 000,00 €
Signalisation (horizontales et verticales)	40 000,00 €	Autofinancement	123 400,00 €
Divers imprévus	74 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 038 400,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 038 400,00 €</b>

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré:

\*APPROUVE l'opération l'aménagement du centre bourg.

\*ADOpte le plan de financement présenté.

\* SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL.

\* AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

6) Modification du tableau des emplois – Rapport de M.WEISS.

Reconduction d'un CAE 20 heures hebdomadaires pour la cantine collège à compter du 1er avril 2017

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent avait été recruté en CAE au sein du service de la cantine primaire et du nettoyage du collège.

Le contrat de l'agent en poste arrive à terme le 31 mars 2017. Le contrat aidé était conclu pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

Le conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré,

\*APPROUVE la reconduction d'un emploi aidé pour une période de 12 mois au service de la cantine primaire collège.

\*PRECISE que ce contrat débutera le 1er avril 2017

\*AJOUTE que le volume hebdomadaire sera de 20 heures

\*INDIQUE qu'en cas de non reconduction du contrat en cours un nouveau contrat aidé sera recruté dans les mêmes conditions

\*AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

### Reconduction d'un CAE 20 heures hebdomadaires pour la cantine collège à compter du 1er avril 2017

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent avait été recruté en CAE au sein du service de la cantine primaire et du nettoyage du collège.

Le contrat de l'agent en poste arrive à terme le 31 mars 2017. Le contrat aidé était conclu pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

Le conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré,

\*APPROUVE la reconduction d'un emploi aidé pour une période de 12 mois au service de la cantine primaire collège.

\*PRECISE que ce contrat débutera le 1er avril 2017

\*AJOUTE que le volume hebdomadaire sera de 20 heures

\*INDIQUE qu'en cas de non reconduction du contrat en cours, un nouveau contrat aidé sera recruté dans les mêmes conditions

\*AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

### 7) Convention numérique – Rapport de Mme VAREILLE

Mme VAREILLE rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de sa séance du 13 octobre 2016 la convention de partenariat «Collèges numériques et innovation pédagogique» avait été approuvée.

Elle précise que suite à cette convention, l'école élémentaire a été dotée de tablettes.

Mme VAREILLE ajoute qu'une dotation d'un montant de 500 euros a été attribuée au collège pour l'équipement en ressources numériques qui sera mis à disposition de l'école publique.

Elle indique que cette mise à disposition des ressources numériques avec l'école élémentaire doit préalablement faire l'objet d'une convention entre le collège et la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\*APPROUVE la convention de mise à disposition des ressources numériques pour l'école élémentaire publique telle présentée.

\*AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

### 8) Questions diverses.

### Passation d'un avenant à la Convention avec le Département de l'Ardèche pour une mission d'Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie

M.WEISS rappelle à l'assemblée la convention d'Assistance Technique aux Collectivités (ATC) en matière de voirie communale passée avec le Département. Il expose que le Conseil Départemental souhaite développer cette assistance et proposer une offre d'ingénierie plus globale et pertinente par rapport aux attentes et enjeux du territoire ardéchois.

Le Département a mis en œuvre à compter du 1er janvier 2017 un dispositif d'assistance aux communes et EPCI, via le SDEA, qui couvre des domaines de compétence plus élargis afin de mieux répondre aux besoins des collectivités.

La mise en place de ces nouvelles dispositions nécessite de revoir la convention d'assistance technique passée par le Département avec notre commune.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2017, le Département limite l'assistance aux communes à la mission de base telle que définie dans la convention. La mission complémentaire étant remplacée en tant que de besoin par des missions "à la carte" qui seront proposées via le SDEA. Par ailleurs, afin de mieux prendre en compte la solidarité territoriale, la rémunération de cette assistance sera, à partir de la même date, basée sur les chiffres de population INSEE au lieu des références DGF.

Le Maire expose l'intérêt pour la commune de bénéficier à compter du 1er janvier 2017 de missions à la carte, aux compétences élargies et adaptées à ses besoins ainsi que celui du passage à une rémunération basée sur la population INSEE.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

\*ACCEPTER les nouvelles conditions d'exercice de l'ATC proposées par le Département

\*AUTORISER le Maire à signer l'avenant à la convention "Assistance Technique aux Collectivités" correspondant

\*AUTORISER le Maire à prendre toutes les dispositions requises en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

M.DESBOS revient sur le problème des ordures ménagères et demande des précisions sur cette situation.

M.WEISS indique qu'il a écrit au SICTOM en précisant son indignation sur le retrait des conteneurs collectifs sans que la distribution des conteneurs individuels soit totalement effective.

M.WEISS s'en remet désormais au Préfet qu'il a saisi officiellement du sujet.

M.JOUVE évoque le problème de la déchetterie qui est engorgée notamment par les déchets verts.

Réunion de travail des élus concernant le lancement de la procédure de révision du PLU le mercredi 8 mars 2017 à 19h00 en salle du conseil.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 6 avril 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.